

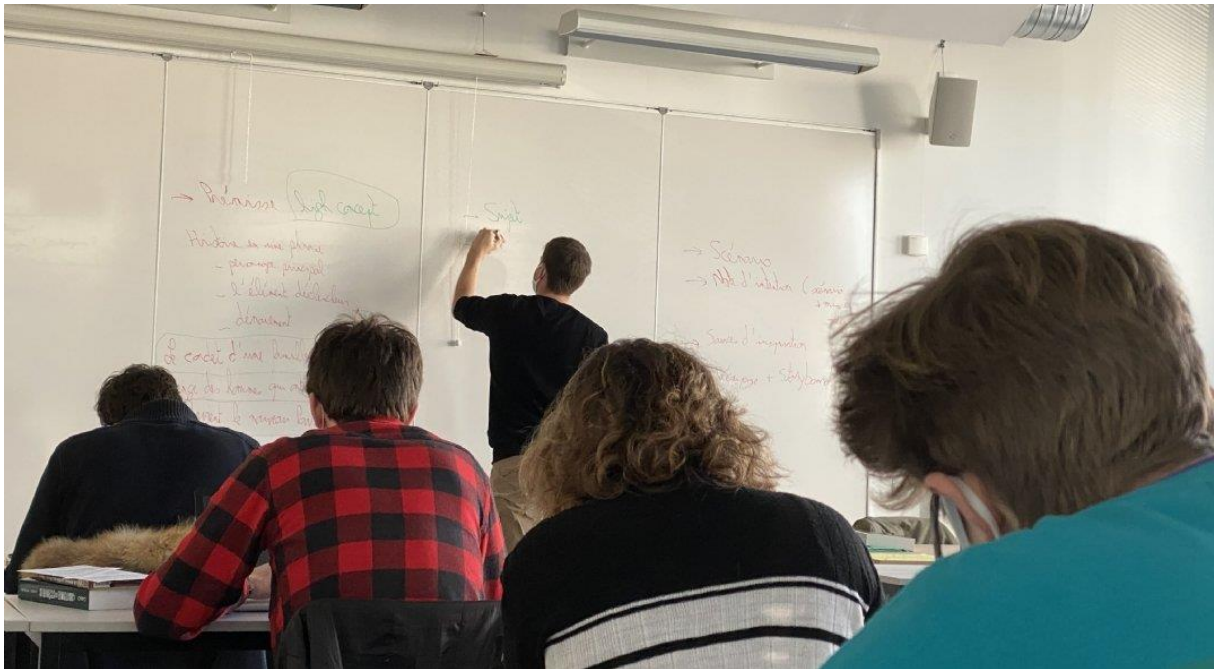
Dépêche n° 661437

© Copyright 2022 AEF info

Par [Sarah Bos](#) Publiée le 17/01/2022 à 18h09

## À l'université, une situation "globalement catastrophique sur les langues". Focus sur Nanterre et Paris-I

Des cohortes entières d'étudiants dispensés de TD, basculés en "contrôle dérogatoire" ou qui se retrouvent inscrits en cours magistraux plutôt qu'en TD : dans plusieurs universités, l'enseignement de l'anglais se dégrade ou devient difficile d'accès pour les étudiants, faute d'un encadrement suffisant. Une situation qui contredit pourtant l'obligation pesant désormais sur les établissements de prévoir une UE de langue à chaque semestre de licence, et d'assurer une certification en langues en bout de cycle L. AEF info propose un focus sur la situation à Paris-I et Nanterre.



AEF - © Gw. Cx.

"Faute d'enseignants ce premier semestre, le département des langues n'est pas en mesure de vous proposer une inscription en TD. Vous serez donc dispensés d'enseignement de langue par vos UFR respectives pour ce semestre." C'est par ce mail que, le 25 octobre 2021, le département des langues de l'université Paris-I a informé ses étudiants identifiés "sans TD" de langues de la marche à suivre : attendre une place qui leur sera prioritairement proposée au second semestre.

"Des conditions d'enseignement déplorable"

*"Ce n'est pas une caricature de dire que tout le monde appréhende les inscriptions à la rentrée, sachant qu'il n'y a pas assez de places pour tous."*

**Nina Bonhomme**, élue étudiante au CA de Paris-I

Cela concerne 1 000 étudiants à la rentrée 2021, sur les 21 000 étudiants que gère le département des langues, soit l'équivalent d'une "trentaine de groupes de TD de 25 à 28 étudiants", explique à AEF info Jérôme Glachant, VP CFVU de l'université.

"Cette situation perdure depuis tellement longtemps qu'elle est communément admise. Ce n'est pas une caricature de dire que tout le monde appréhende les inscriptions à la rentrée sachant qu'il n'y a pas assez de places pour tous. Ce sont des conditions d'enseignement déplorables", dénonce Nina Bonhomme, élue au conseil d'administration de Paris-I depuis novembre 2020 et secrétaire générale du syndicat étudiant SAP1, membre de l'Alternative. Inscrite en troisième année de double licence droit-histoire, elle fait partie de la cohorte d'étudiants sans TD de langues ce semestre.

"Nous voyons chaque année, aux premiers TD de langues, des étudiants qui viennent demander aux enseignants de les inscrire à leur cours, faute de place ailleurs. Il est inacceptable que ce soit aux étudiants de faire ces démarches, alors qu'avoir accès à des cours de langues est un droit, poursuit-elle. Les professeurs acceptent parfois un, deux ou trois étudiants en plus, mais ils ne peuvent pas faire davantage : des cours de langues à 50 n'auraient aucun sens."

#### AVEC LA PANDEMIE, LES COHORTES ETUDIANTES ONT GROSSI



Jérôme Glachant, VP université CFVU à Paris-I  
| *Droits réservés - DR*

Pour Jérôme Glachant, cette situation, dans son ampleur, est surtout conjoncturelle : "Contrairement à d'autres enseignements qui fonctionnent par combinaison de TD et de CM et peuvent amortir l'augmentation des flux d'étudiants, l'enseignement des langues s'organise uniquement par groupes de TD, donc dès qu'il y a un débordement de notre démographie, cela a tout de suite un impact." Or, avec la pandémie, l'université s'est retrouvée avec davantage d'étudiants en L1 du fait de meilleurs taux de réussite au bac, mais aussi en L2 et L3, en raison de taux de redoublement moins importants que les années précédentes.

"Cela nécessite d'anticiper les flux et nous n'avons pas été très bons", concède-t-il. "Nous avons constaté cette situation en octobre, et il était trop tard pour recruter correctement des

vacataires." À cette situation se sont ajoutés plusieurs "grains de sable" : le fait que deux enseignants ne sont pas revenus, l'un d'un congé maladie, l'autre d'un congé parental.

Le problème n'est pourtant pas nouveau à Paris-I. Il découle de l'effort consenti par l'université pour accueillir davantage d'étudiants ces dernières années, à la demande du rectorat. Mais si les UFR ont pu augmenter leurs capacités d'accueil, le département des langues (DDL) n'a pas suivi la même trajectoire et peine à absorber les flux supplémentaires d'étudiants. Seuls des supports d'Ater ou de maîtres de langues ont été créés ces dernières années dans ce département qui compte 60 postes d'enseignants permanents, et 25 postes temporaires (Ater, lecteurs). L'enjeu se situe principalement en anglais, langue prioritairement choisie par les étudiants.

#### UNE PRESIDENCE "BLOQUEE PAR L'ABSENCE D'AIDE DU MINISTERE"

"L'université a l'obligation légale de prévoir une UE de langue qui correspond à la matière. Le département des langues doit donc trouver des stratagèmes pour que ces étudiants aient une note, explique un élu de Paris-I joint par AEF info. Ces dernières années, le DDL faisait basculer les étudiants sans TD en examen terminal (qui permet aux étudiants d'avoir uniquement l'examen en janvier ou en mai, sans avoir suivi de cours, mais en disposant de ressources en ligne et d'annales). Cette disposition est prévue normalement pour les étudiants en double cursus, handicapés, salariés, parents etc. Cette méthode était donc contraire aux textes réglementaires." Il y a deux ans, le DDL a fait le choix de cesser d'inscrire les étudiants en examen terminal, rendant le problème plus visible.

*"La présidence actuelle de Paris-I est ouverte au dialogue et souhaite trouver des solutions, mais elle est elle-même bloquée par l'absence d'aide du ministère."*

Un élu de Paris-I

"Le département des langues demande depuis trois ans la création de trois postes de titulaires, Prag ou PRCE. Avec 384 heures chacun, un Prag ou PRCE a 300 étudiants par semestre : trois professeurs permettraient donc d'absorber ces 1 000 étudiants, poursuit l'élu. La présidence actuelle de Paris-I est ouverte au dialogue et souhaite trouver des solutions, mais elle est elle-même bloquée par l'absence d'aide du ministère qui ne donne pas les moyens de créer des postes de titulaires, alors que les besoins sont là."

De son côté, le VP CFVU assure "faire des efforts" sur le département des langues, en publiant l'intégralité des postes qui y sont rattachés, "ce qui n'est pas le cas pour les autres composantes de l'université". Cinq postes (PRCE ou MCF) vacants au département des langues seront ainsi publiés en 2022 et des heures prévues pour d'autres langues seront redéployées vers l'anglais.

Pour éviter d'avoir des étudiants dispensés, comme cela a été le cas en 2020-2021, la présidence a fait le choix, à court terme, de proposer aux étudiants sans TD de langues l'alternative suivante : basculer en examen terminal, ou bénéficier d'une inscription prioritaire au second semestre et se voir reporter la note obtenue au S2 sur le S1. "La seule chose un peu rassurante, c'est de savoir que nous serons prioritaires au second semestre, réagit Nina Bonhomme. Mais cela ne résout pas le problème : ce sont 1 000 autres étudiants qui pourraient ensuite être pénalisés."

#### UNE SITUATION "TRES TENDUE" A NANTERRE

La situation reste également "très tendue" à l'université de Nanterre, où une mobilisation des enseignants a mené à la décision de dispenser de cours de langues au premier semestre 2020-2021 les étudiants inscrits en licence de Staps et ceux de Sciences sociales et administration (SSA), soit plus de 850 étudiants selon nos informations. L'université comptait alors 11 000 étudiants de licence inscrits en Lansad (langues pour public spécialiste d'autres disciplines) pour 11 enseignants titulaires, dont deux MCF.

"Cette situation est due au passage à la nouvelle offre de formation 2020-2024, qui, pour être en conformité avec l'arrêté licence de 2018, prévoit une UE de langues pour toutes les licences par semestre de la L1 à la L3, explique Alessandro Benucci, VP CFVU chargé des Arts, lettres et langues. Nous avons été contraints de mettre en place cette réforme à budget constant. Or, pour la déployer, il aurait fallu avoir en tout 35 postes de Prag d'anglais."

*"Contourner le statut du contrôle dérogatoire, le distribuer à tout va, et recruter des vacataires, c'est une manière de compenser le manque d'enseignants titulaires et de faire du bricolage chaque année à court terme."*

Une enseignante d'anglais à Nanterre

Malgré leur sous-effectif, c'est à ces professeurs du secondaire qu'est principalement revenue la tâche de recruter des vacataires – une centaine par an – et de les coordonner. Des responsabilités perçues comme particulièrement lourdes et chronophages, qui n'entraient pas dans leurs charges statutaires, et qui ont mené à un refus d'assurer les recrutements en 2020-2021, expliquent à AEF info deux enseignantes d'anglais à l'université de Nanterre.

À l'origine également de cette mobilisation, le refus de continuer de basculer dans le statut du contrôle dérogatoire les sureffectifs d'étudiants en cours de langues. "Nos statuts, les régimes dérogatoires, cela fait trop de conditions réglementaires strictes sur lesquelles on s'assoit. Contourner le statut du contrôle dérogatoire, le distribuer à tout va, et recruter des vacataires, c'est une manière de compenser le manque d'enseignants titulaires et de faire du bricolage chaque année à court terme", souligne l'une des enseignantes.

## DES COURS DE LANGUES DISPENSES DANS DES COURS MAGISTRAUX

Face à la mobilisation des enseignants en langue, quatre postes de Prag ont été créés en 2020-2021 sur les ressources propres de l'université et la charge de "coordination" des vacataires a été revalorisée. Au second semestre, deux Ater ont également été recrutés pour créer des cours en ligne. Quatre postes de Prag supplémentaires seront ajoutés en 2022, portant à 19 le nombre d'enseignants titulaires en langues. "L'établissement a demandé des moyens supplémentaires pour ces recrutements au ministère, mais ces moyens n'ont pas été alloués. Notre budget est déficitaire", indique Alessandro Benucci.

*"Si on veut que quelqu'un apprenne l'anglais, il faut qu'il puisse parler, s'engager dans des échanges et avoir les retours d'un professeur."*

Une élue au CA de Nanterre

Dans l'intervalle, plusieurs UFR de l'université de Nanterre (notamment de SSA et Droit et sciences politiques pour les premières années) ont fonctionné au premier semestre 2021-2022 partiellement ou entièrement avec des cours magistraux de langues en licence.

"Or, si on veut que quelqu'un apprenne l'anglais, il faut qu'il puisse parler, s'engager dans des échanges et avoir les retours d'un professeur. Au lieu d'employer les lecteurs – qui sont des étudiants en master ou doctorants étrangers – pour ce pour quoi ils sont prévus, c'est-à-dire des ateliers de conversation, nous leur demandons d'assurer des cours, alors que ce n'est pas leur métier", explique une élue de l'université jointe par AEF info.

Depuis deux ans, les lecteurs disposent à Nanterre de trois jours de formation. "L'UFR LCE essaye actuellement de créer une salle informatique pour que les étudiants s'entraînent sur un logiciel. Travailler avec le numérique peut fonctionner, mais dans un cadre bien particulier avec des conseils, des objectifs, des *feed-back*, tout en inscrivant l'apprentissage dans un projet. Ce n'est pas le cas ici", poursuit-elle.

Mais c'est surtout le recours "systématique" aux professeurs détachés du secondaire, plutôt qu'aux enseignants-chercheurs qu'elle dénonce : "À l'université, on considère qu'il n'y a pas besoin d'enseignants-chercheurs (EC) pour l'enseignement des Lansad. On ne compte à Nanterre que deux EC en didactique anglais, et aucun sur les autres langues. Le recours aux Prag est pratique : ils ne font pas de recherche, et assurent donc deux fois plus de cours." Mais alors que dans le secondaire, ces enseignants peuvent s'appuyer sur des programmes, des ressources mises à disposition par le MENJS, à l'université, "il n'y a plus rien pour les aider, plus de programme, pas de formation", poursuit-elle.

**"ON NE MET PAS D'ARGENT POUR LES FORMATIONS, MAIS POUR LA CERTIFICATION"**



Cédric Sarré, vice-président de la SAES.  
| Droits réservés - DR

Ces situations sont "loin d'être surprenantes", pour Cédric Sarré, MCF en anglais et didactique des langues à l'Inspé de Paris, vice-président de la Saes (Société des anglicistes de l'enseignement supérieur). "Les TD de langues sont souvent des variables d'ajustement quand il faut faire des coupes dans le volume horaire d'une licence. Tout cela participe d'un même mouvement depuis l'autonomie des universités. La langue n'étant pas l'enseignement de spécialité, on se dit que le manque se fera moins ressentir pour les étudiants."

"Si une UFR se trouvait dans la situation d'avoir 1 000 étudiants sans TD et qu'on lui demandait de leur donner une note pour qu'ils deviennent avocats, économistes ou ingénieurs mais sans enseignement, les professeurs de ces UFR crieraient au scandale et ils auraient

raison, abonde l'élue en conseils centraux de Paris-I. Mais pour les langues, c'est possible, et cela dévalue cet enseignement qui recouvre pourtant un ensemble linguistique, culturel, social et historique et pas uniquement des exercices de grammaire.

La Saes observe aussi, de plus en plus, la suppression des LV2 dans les universités, notamment dans les facultés LLSH "qui proposaient les langues les plus variées traditionnellement".

*"Les priorités sont plus à l'affichage des compétences, mais nous allons vite nous rendre compte que les compétences ne sont pas au niveau."*

Cédric Sarré, vice-président de la Saes

Certaines universités font également le choix de regrouper leurs différentes filières pour les cours de langues dans une démarche de rationalisation, "ce qui n'a pas de sens d'un point de vue pédagogique", estime Cédric Sarré. "Quand on regroupe des licences de géographie avec des sciences du langage, on ne peut pas être en phase avec la spécialité des étudiants, ni faire de l'anglais sur leurs thématiques."

Ces constats s'opposent, pour l'enseignant, à l'obligation qui pèse sur les établissements de proposer une certification en anglais à tous les étudiants avant la fin de la licence – et qui, malgré l'abandon du marché national avec Peoplecert, et la réticence de certains établissements, doit s'appliquer dès 2021-2022 ([lire sur AEF info](#)). "On ne met pas d'argent pour les formations en langues en amont, mais pour la certification en bout de chaîne. Je pense que les priorités sont plus à l'affichage des compétences, mais nous allons vite nous rendre compte que les compétences ne sont pas au niveau faute d'investissements", poursuit Cédric Sarré.

**"RECRUTER DES PRAG ET PRCE, C'EST AUSSI DESHABILLER L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE"**

Peut-on également voir dans la situation actuelle des difficultés de recrutement dues à un manque de candidats ? Pour Cédric Sarré, la question est vite tranchée. "Quand un poste est mis au concours, il est pourvu. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de support proposé par les universités, car les postes sont gelés", souligne-t-il. Le même constat est fait par l'enseignante en poste à l'université de Nanterre : "Il y a eu 35 postulants pour le poste à pourvoir à l'UFR de Staps. Les profils intéressés à l'idée d'enseigner l'anglais à l'université de Nanterre ne manquent pas."

*"Lorsqu'une université parvient à recruter 40 enseignants du secondaire, cela fait 40 enseignants de moins pour les académies environnantes."*

Pascale Manoïlov, MCF d'anglais à Nanterre

Pourtant, dans un contexte de pénurie d'enseignants dans le secondaire, le recours à des Prag ou PRCE n'est pas sans poser de difficultés. Ce détachement des enseignants du secondaire vers le supérieur devant être validé par les rectorats, "il arrive souvent, notamment à Versailles et Créteil, que les rectorats freinent les détachements, parce qu'il manque déjà des professeurs dans les collèges et lycées", explique cet élu de Paris-I.

"Recruter des Prags et PRCE, c'est aussi déshabiller l'enseignement scolaire : lorsqu'une université parvient à recruter 40 enseignants du secondaire, cela fait 40 enseignants de moins pour les académies environnantes, observe Pascale Manoïlov, MCF en anglais à l'université de Nanterre et présidente de l'Association pour la recherche en didactique de l'anglais et en acquisition (Ardaa). Ce sont des MCF et des professeurs qu'il faudrait recruter, notamment pour proposer un enseignement des langues qui soit différent."

## CREER DES RESSOURCES PERENNES A L'ECHELLE NATIONALE



Pascale Manoïlov, MCF en anglais à Paris Nanterre et présidente de l'Ardaa  
| DR

D'autres voies sont possibles, selon Pascale Manoïlov. "À l'université de Lorraine, l'UFR Lansad dispose de davantage de moyens et des enseignants-chercheurs de l'équipe de recherche Didactique des langues et sociolinguistique (Crapel) ont pu développer d'autres méthodes d'apprentissage, notamment par projet comme cela se fait davantage dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce. Ils ont également beaucoup travaillé sur l'autonomisation de l'étudiant dans des parcours encadrés, avec des ateliers de conversation", explique-t-elle. "La Sorbonne Nouvelle parvient aussi à innover, avec une équipe soudée et un soutien de sa présidence, mais ils sont, comme tout le secteur Lansad, en sous-dotation, donc cela reste compliqué."

En parallèle d'un "grand plan de recrutement, avec une attention spécifique sur les postes en langues", il faudrait, selon elle, proposer des centres de ressources en langues permettant aux étudiants d'accéder à des ressources afin de travailler leur grammaire, leur lexique, et d'avoir des rendez-vous avec des lecteurs pour des ateliers de conversation. En 2016, l'ex-Comue Sorbonne Paris Cité a ainsi mis au point un service d'élaboration de ressources linguistiques (PERL), qui existe aujourd'hui à l'université de Paris.

Une telle démarche nécessite cependant "beaucoup d'argent pour créer des ressources en ligne, et reste locale". "Il serait plus judicieux de créer des ressources pérennes à l'échelle nationale, par le biais de projets de type ANR, avec des mises à jour régulières, comme cela s'est fait pour améliorer le niveau de français à travers le dispositif écri+ [financé par un appel à projets du PIA 3]. Avec ce *back-up* qui permet aux étudiants de se remettre à niveau, nous pourrions ensuite faire du travail personnalisé en cours, en travaillant à partir de leurs spécialités."

Le chantier est de taille. Alors que 60 % des étudiants arrivent à l'université avec un anglais niveau A2, selon Pascale Manoïlov, les établissements doivent trouver les moyens de les faire

progresser malgré le peu d'heures dédiées aux langues (12 à 18 heures par semestre).  
"Aujourd'hui nous nous contentons, au mieux, de maintenir leur niveau. La situation est globalement catastrophique sur les langues, mais les universités arrivent plus ou moins à cacher la misère."